

Orientations pédagogiques

Les compétences à acquérir pour la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication résultent d'une combinaison de connaissances, de capacités et d'attitudes à mobiliser dans des situations concrètes.

Les connaissances, capacités et attitudes ci-après sont donc un fondement pour la mise en œuvre de ces compétences.

Les intitulés en italique repèrent des items optionnels.

DOMAINE 1 : S'approprier un environnement informatique de travail	
Connaissances principales:	Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.
Objectifs:	<i>Utiliser son espace de travail dans un environnement en réseau</i>
Capacités:	L'élève doit être capable d': <ul style="list-style-type: none"> - organiser son espace de travail, - être autonome dans l'usage des services et des outils, - être responsable vis à vis des services et outils et conscient des coûts d'usage.
Feuille de position:	L.1.1 : Je sais choisir les services, matériels et logiciels adaptés à mes besoins. L.1.2 : Je sais structurer mon environnement de travail. L.1.3 : Je sais régler les principaux paramètres de fonctionnement d'un périphérique selon mes besoins. L.1.4 : Je sais personnaliser un logiciel selon mes besoins. L.1.5 : Je sais m'affranchir des fonctions automatiques des logiciels (saisie, mémorisation mot de passe, correction orthographique, incrémentation...). <i>L.1O1 : Je sais utiliser une plate-forme de travail de groupe.</i>
DOMAINE 2 : Adopter une attitude responsable	
Connaissances principales:	Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC. La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.
Objectifs:	<i>Être un utilisateur averti des règles et des usages de l'informatique et de l'internet</i>
Capacités:	L'élève doit être capable de: <ul style="list-style-type: none"> - connaître et de respecter les règles élémentaires du droit relatif à l'informatique et à l'internet, - protéger sa personne et ses données, - faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement, - participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.
Feuille de position:	L.2.1 : Je connais la charte d'usage des TIC de mon établissement. L.2.2 : Je protège ma vie privée en réfléchissant aux informations personnelles que je communique. L.2.3 : J'utilise les documents ou des logiciels dans le respect des droits auteurs et de propriété. L.2.4 : Je valide, à partir de critères définis, les résultats qu'un traitement automatique me fournit (calcul, représentation graphique, correcteur...). L.2.5 : Je suis capable de me référer en cas de besoin à la réglementation en vigueur sur les usages numériques. L.2.6 : Je sais que l'on peut connaître mes opérations et accéder à mes données lors de l'utilisation d'un environnement informatique. L.2.7 : Je mets mes compétences informatiques à la disposition des autres.
DOMAINE 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données	
Connaissances principales:	L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.
Objectifs:	<i>Concevoir, réaliser et publier des documents numériques</i>
Capacités:	L'élève doit être capable de: <ul style="list-style-type: none"> - concevoir et de publier des documents numériques en choisissant le logiciel, le service ou le matériel adapté, - exploiter des données ou des documents numériques, - coopérer à la réalisation collective d'un document, - modifier un ou plusieurs paramètres une situation simulée ou modélisée.
Feuille de position:	L.3.1 : Je sais créer et modifier un document numérique composite transportable et publiable. L.3.2 : Je sais insérer automatiquement des informations dans un document (notes de bas de page, sommaire...). L.3.3 : Je sais utiliser des outils permettant de travailler à plusieurs sur un même document (outil de suivi de modifications...). L.3.4 : Je sais utiliser ou créer des formules pour traiter les données. L.3.5 : Je sais produire une représentation graphique à partir d'un traitement de données numériques. L.3.6 : Dans le cadre de mes activités scolaires, je sais repérer des exemples de modélisation ou simulation et je sais citer au moins un paramètre qui influence le résultat. L.3.7 : Je sais publier un document numérique sur un espace approprié. <i>L.3O1 : Je sais utiliser un modèle de document.</i>

DOMAINE 4 : S'informer, se documenter	
Connaissances principales:	Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.
Objectifs:	<i>Construire une démarche de recherche autonome en prenant en compte les richesses et les limites des ressources d' Internet.</i>
Capacités:	<u>L'élève doit être capable de:</u> <ul style="list-style-type: none"> - consulter des bases documentaires en mode expert ou avancé, - choisir et de consulter des ressources, - identifier, trier et évaluer les informations.
Feuille de position:	L.4.1 : Je sais interroger les bases documentaires à ma disposition. L.4.2 : Je sais utiliser les fonctions avancées des outils de recherche sur internet. L.4.3 : Je sais énoncer des critères de tri d'informations. L.4.4 : Je sais constituer une bibliographie incluant des documents d'origine numérique. <i>L.4O1 : Je sais utiliser des outils de veille documentaire.</i>
DOMAINE 5 : Communiquer, échanger	
Connaissances principales:	Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.
Objectifs:	<i>Échanger avec les technologies de l'information et de la communication de façon autonome.</i>
Capacités:	<u>L'élève doit être capable de:</u> <ul style="list-style-type: none"> - produire et diffuser un message ou un commentaire en choisissant le mode de communication, privé ou public, en mode direct ou différé, selon l'information à diffuser, - recevoir un message y compris avec pièces jointes ou un commentaire.
Feuille de position:	L.5.1 : Je sais choisir le service de communication selon mes besoins. L.5.2 : Je sais organiser mes espaces d'échange (messagerie, travail de groupe...). L.5.3 : Je sais adapter le contenu des informations transmises aux lecteurs potentiels : niveau de langage, forme, contenu, taille, copies. <i>L.5O1 : Je sais paramétrer un logiciel de messagerie pour récupérer mon courrier électronique.</i> L.5O2 : Je sais gérer des groupes de destinataires.

BO N° 29 du 20 juillet 2006

Modalités d'évaluation

L'évaluation des compétences du brevet informatique et internet lycée fait l'objet d'un travail régulier tout au long de la scolarité au lycée.

Tous les enseignants sont susceptibles de contribuer à la validation de ces compétences.

La liste des connaissances, capacités et attitudes faisant l'objet d'une feuille de position élève sera publiée dans la circulaire de mise en œuvre de cet arrêté.

Cette feuille de position suit l'élève jusqu'à l'obtention du brevet informatique et internet lycée et renseigne ainsi sur la progression de ses acquisitions.